

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion..... 10 c. lins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 8 c. lins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Comité de l'Exposition Provinciale de l'année Jubilaire 1887, à Québec; quelques détails concernant les objets, produits et animaux devant concourir à cette exposition.—Grande excursion à Manitoba et au Nord-Ouest.—La désertion de nos campagnes.—Les fermes expérimentales sous le contrôle du Gouvernement Fédéral.

Causerie Agricole : Améliorations des bêtes à laine (Suite).—Pâturages destinés aux moutons.—Nourriture des moutons en hiver.

Sujets divers : Le bétail canadien à l'Exposition Jubilaire de 1887, à Québec.—L'initiative en agriculture.—Le rôle de la femme en agriculture.—Travaux de fenaison.—Soins de nourriture à donner aux veaux en élève dès qu'ils sont sévrés.—Moyen de doubler la quantité d'engrais avec le même nombre de bêtes.

Choses et autres : La désertion des campagnes.—Chaponnage des potirons et des melons.

Recettes : Manière de conserver le poisson en été.—Moyen de guérir les panaris.

Bétail à vendre.—Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur une annonce que nous publions aujourd'hui, concernant la vente d'animaux de choix provenant de la "Ferme St-Gabriel," ayant pour propriétaires MM. J. Israël Tarté et frère. Nous félicitons notre confrère du Canadien d'employer ses économies à une exploitation qui dans le début peut présenter de nombreuses difficultés, surtout quand il s'agit de se livrer à des essais nouveaux en ce qui concerne le croisement des races; mais ce travail fait avec intelligence et calcul ne peut manquer d'être très utile aux cultivateurs qui devront en bénéficier. Notre confrère, par les différentes charges qu'il occupe et ayant à sa disposition plusieurs journaux, est en état de rendre de nombreux services à la classe agricole par son expérience pratique de l'élevage du bétail, qu'il ne manquera pas de faire figurer à la prochaine Exposition Jubilaire, à Québec.

REVUE DE LA SEMAINE

Comité de l'Exposition Provinciale de l'année Jubilaire 1887, à Québec.—Ce comité se réunissait mardi à Québec, pour la première fois, sous la présidence de l'Hon. M. Joly. Voici les noms des membres présents à cette réunion : MM. S. Lesage, Jules Tessier, C. Dague, J. I. Tarte, Louis Massue, le Colonel Rhodes, G. Leclerc secrétaire du Conseil d'Agriculture, Cléophas Rochette, et M. Stephenson secrétaire de la partie industrielle. M. le Colonel Rhodes a été élu trésorier. M. Joseph Tarcotte, avocat, de Québec, a été nommé assistant secrétaire général de l'Exposition.

Le comité a fixé au cinq de septembre l'ouverture de l'Exposition qui devra être close le neuf au midi.

Il a été décidé que les entrées seront reçues jusqu'à midi le six septembre, heure à laquelle les juges procéderont à accorder les prix. Cette date ne s'applique qu'au bétail, car les autres exhibits devront être rendus sur le terrain dès le midi du 5 septembre.

Les avis d'entrée ne devront pas être donnés plus tard que le 29 août et la réception des objets commencera de suite après et se continuera jusqu'au soir du 5 septembre.

Grande excursion d'exploration à Manitoba et au Nord-Ouest.—On nous prie de publier dans la Gazette des Campagnes la correspondance suivante, pour l'information de ceux qui ayant l'intention de s'établir à Manitoba ou au Nord-Ouest, voudraient auparavant s'assurer par eux mêmes des avantages que pourraient offrir les terres qui actuellement disponibles dans ces localités.

Il serait désirable que, dans le cours de l'été, les amis dévoués de la colonisation organisassent de semblables excursions à prix réduit, dans le but de faire connaître à ceux qui désirent s'établir comme colons, les centres nombreux dans la Province de Québec, qui n'attendent que la hache du défricheur pour enrichir davantage notre pays. Si nous réussissions à établir dans chacun de ces centres de colonisation une cen-

taines de familles, ce serait autant de gagné à la noble cause de l'agriculture.

Collège Ste Marie,

Montréal, 16 juin 1887.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi, dans l'intérêt de la cause de la colonisation, d'attirer l'attention de vos nombreux lecteurs sur notre grande excursion d'exploration au Manitoba et au Nord-Ouest, dont le départ est fixé au 30 du courant.

On pourra partir dans l'après-midi du 30 juin de toutes les stations sur les Divisions de l'Est (Eastern Division) et d'Ontario du chemin de fer du Pacifique et de toutes les stations du chemin de fer du Sud-Est (South Eastern).

La compagnie du Pacifique a bien voulu donner une grande réduction de prix sur son tarif ordinaire en faveur de ceux qui voudront partir ce jour là pour visiter les terres de l'Ouest; le prix des billets à Winnipeg et retour n'étant que de \$25 00; ce billet sera bon pour quarante jours, mais les arrêts pour visiter les terres ne pourront se faire qu'en revenant.

Ceux qui, munis de ces billets, voudront pousser plus loin que Winnipeg leurs explorations, pourront se procurer des billets de retour de Winnipeg à n'importe quelle station de l'Ouest en s'adressant au commissaire des Terres à Winnipeg, et la valeur de ces billets de retour leur sera remise s'ils achètent pendant les trente jours qui suivront leur départ de Winnipeg 160 acres ou plus, de terres, ou s'ils prennent des terres gratuites du gouvernement.

Deux classes de personnes devraient profiter de cette excursion à bon marché, savoir :

1o. Les cultivateurs dont les propriétés sont trop limitées pour le placement de leurs enfants, et qui préféreraient des terres de prairies toutes défrichées à nos terres en bois debout de cette province; ces bons pères de famille devraient aller s'assurer par eux mêmes des grands avantages que le Manitoba pourrait leur offrir. Sa Grandeur Monseigneur Taché me disait dernièrement, que les vingt cinq paroisses qui forment son archidiocèse n'ont guère la moitié des cultivateurs qu'on pourrait sûrement y installer convenablement; que la plus grande partie des riches prairies contenues dans ces paroisses est encore inculte à peu de distance de Saint Boniface et n'attendent que le travail du colon pour l'enrichir; qu'on pourrait s'y procurer avec le prix d'une terre d'ici deux ou trois terres de mêmes dimensions dans ces prairies; que le prix des bois de construction avait beaucoup diminué depuis quelques années, et que, par conséquent on pouvait s'y bâtir à bonne composition; enfin, que chacune de ces paroisses était bien montée en fait d'églises et d'écoles.

N'y a-t-il pas là une place toute trouvée pour tous ceux que les terres en bois debout effraient et qui cependant voudraient pourvoir à l'avenir de leurs enfants? Que ceux là s'acheminent donc vers le Manitoba et le Nord-Ouest, qu'ils s'emparent du sol Canadien, et qu'ils contribuent ainsi au développement de leur pays; qu'ils procurent à leurs enfants une existence indépendante sur des terres canadiennes au lieu d'aller en faire des engagés sur une terre étrangère. Nous avons besoin de conserver en Canada, ici d'abord,

puis dans le reste de la Puissance, toutes nos forces vitales afin de sauver au sein de la vague toujours envahissante de l'immigration européenne notre religion et nos institutions.

2o. La classe dirigeante devrait aussi prendre part à cette excursion: nos hommes d'Etat qui en temps et lieu doivent décider nombre de questions se rapportant au Nord Ouest; les membres du clergé de qui leurs paroissiens ont souvent à demander conseil sur le meilleur placement de leurs enfants; à qui il appartient d'encourager la grande œuvre de la colonisation canadienne; plusieurs d'entr'eux, dis-je, rendraient un service signalé à leur pays et à leurs compatriotes en allant étudier par eux-mêmes ces nouveaux territoires, tout en prenant des vacances agréables, en chemin faisant.

J'ai cru devoir prendre part moi même à cette excursion dans l'intérêt de la cause de la colonisation que je suis appelé à promouvoir selon mes forces.

C'est pourquoi je profite de cette occasion pour donner avis aux diverses branches des sociétés de colonisation de Montréal et d'Ottawa que je serai absent de la province depuis le 30 du courant jusqu'au 31 juillet prochain.

Ceux qui désirent prendre part à cette excursion devront se procurer des billets pour Winnipeg (\$25.00 aller et retour) au bureau de colonisation du Pacifique Canadien, No 523, rue Saint Jacques, Montréal, où ils pourront avoir tous les renseignements voulus en s'adressant soit personnellement soit par lettre à L. O. Armstrong, Ecr.

Je demeure,

Monsieur le Rédacteur,

Votre tout dévoué en J. C.

J. B. NOLIN, S. J.

La désertion de nos campagnes.—Voici, sous ce titre, ce que nous lisons dans la *La Presse*, reproduisant un extrait de la *Gazette des Campagnes*, à ce sujet :

"... En démontrant à nos compatriotes émigrés ou à ceux qui veulent émigrer qu'ils ont plus d'avantages sur nos terres à coloniser, un grand nombre sans doute prendront la sage détermination de devenir colons.

"Plusieurs familles canadiennes sont malheureusement parties cette année pour les Etats-Unis. Ils sont attirés par nous ne savons quelle fatalité, parce qu'ils trouvent difficilement à se placer, comme le prouve cette affirmation d'un journal canadien publié aux Etats-Unis :

"Il nous arrive continuellement des familles du Canada. C'est plus que regrettable, puisqu'il y a ici plus de monde que d'ouvrage. Nous pouvons les compter par centaines ceux qui sont ici depuis un laps de temps assez raisonnable et qui n'ont pu se procurer le moindre emploi. On se demande naturellement quelle est la cause du surcroît d'immigration."

"En effet, pourquoi les familles laissent le Canada pour les Etats-Unis? Ceux qui veulent travailler ici gagnent leur vie, non seulement aussi bien mais encore mieux qu'aux Etats-Unis, ils gagneraient beaucoup plus ici et ils ne ruineraient pas leur santé comme ils le font dans les grandes usines américaines. Il arrive quelquefois que le père décide d'émigrer pour

faire travailler ses enfants dans les manufactures, ce qui lui permet, à lui, de flâner une bonne partie de l'année. Le mobile de cette conduite qui est heureusement l'exception, est des plus honteux et est indigne d'un père et d'un homme de cœur. Il sacrifie la santé de ses enfants à un repos aussi déshonorant.

“ Celui qui a du cœur peut toujours trouver de l'ouvrage chez les cultivateurs et faire vivre sa famille. Il peut aussi placer ses enfants quand ils sont capables de travailler. Il peut très bien faire vivre sa famille en restant dans le pays. ”

Les fermes expérimentales.—Le comité d'agriculture et de colonisation a examiné le professeur Saunders, directeur de la ferme centrale d'expérimentation établie dans le voisinage d'Ottawa, et des stations à établir dans les provinces maritimes, le Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et la Colombie Anglaise, aux termes de l'acte passé à la dernière session; et le témoignage du savant professeur démontre que des progrès considérables ont déjà été faits sur la ferme centrale. Environ 100 acres ont été ensemencés cette année, principalement en blé, orge et avoine.

Une quantité de blé a été importée du nord de la Russie (latitude de 600 milles plus au nord qu'Ottawa); une certaine quantité a été semée sur la ferme et le reste a été distribué en petites quantités parmi les personnes qui en ont fait la demande, dans les différentes provinces, afin de s'assurer s'il convient à notre climat et à notre sol. Un grand nombre d'arbres fruitiers et forestiers ont été aussi plantés, et d'après la preuve établie, il est certain que la publication des essais agricoles et horticoles produira de grands résultats.

Voici pour l'information de nos lecteurs, les études et essais dont on doit s'occuper sur la ferme expérimentale d'Ottawa :

1o. Les diverses races de bétail; 2o. les principes qui régissent la fabrication du beurre et du fromage; 3o. les graines de céréales, d'herbes fourragères, les fruits, les légumes, les arbres, et leur distribution; 4o. les engrais naturels et chimiques et leur analyse; 5o. l'alimentation de bétail; 6o. la plantation d'arbres fruitiers et autres; 7o. les maladies des plantes et les insectes qui leur nuisent; 8o. les maladies du bétail; 9o. la valeur des grains et graines de semence; 10o. enfin, toutes les questions qui intéressent l'industrie agricole du pays.

Le département où l'on doit faire l'essai des graines de semence est déjà prêt à fonctionner. Tout cultivateur a le droit d'y envoyer des échantillons des graines qu'il veut semer, pour en connaître leur valeur, tant sous le rapport de leur pureté que sous celui de leur faculté germinative. On recommande d'envoyer environ quatre onces de grosses graines, telles que blé d'Inde, pois, fèves, céréales, tandis qu'une once ou même une demi once des graines plus petites suffit. Les échantillons doivent être adressés comme suit : FERME EXPERIMENTALE, OTTAWA, CANADA. Les paquets ainsi envoyés n'ont rien à payer pour leur transport par la malle. On les envoie franc de port.

Que les cultivateurs profitent de cet avantage afin d'éviter l'achat de graines sales qui infestent de mauvaises herbes leurs terres.

CAUSERIE AGRICOLE

AMÉLIORATIONS DES BÊTES À LAINE (Suite).

Les pâturages destinés aux moutons.—Ces pâturages sont divisés en trois classes : 1o. Les pâturages naturels; 2o. les broussailles; 3o. les bois ou autres terrains qui n'ont jamais été cultivés ou qui ne l'ont pas été depuis longtemps. Outre ces pâturages, on donne encore aux moutons ce qu'on appelle les *glainages*, c'est-à-dire qu'on les laisse parcourir en liberté les champs dont on a enlevé les récoltes de céréales. Dans ce dernier cas, les moutons y trouvent de nombreux épis et d'excellentes herbes qu'il serait dommage d'enterrer. Nous devons rappeler ici qu'il est dangereux d'y mener les moutons quand les grains tombés au moment de la moisson ont commencé à repousser, du moins si le temps est tant soit peu humide. Les moutons mangent avidement les jeunes plants, qui sont d'une nature trop aqueuse, et qui produisent souvent chez eux la cachexie. Tout au plus pourra-t-on y conduire les bêtes d'engrais déjà avancées; celles-là ne courent que peu de risques, puis- qu'elles seront vendues et abattues avant que la maladie ait eu le temps de faire des progrès appréciables.

Les différents pâturages que nous avons mentionnés plus haut répondent à des états différents de culture. Les pâturages naturels, les broussailles et les terrains incultes, représentent la culture arriérée; ils sont d'ordinaire peu abondants et formés en grande partie d'une herbe grossière. Ces pâturages ne peuvent donc nourrir que des troupeaux peu nombreux relativement à leur étendue. Ces moutons n'y trouvent pas une nourriture suffisante; il n'y a que les races communes et rustiques qui peuvent s'estreindre à ces pâturages qui ne leur profitent guère. Aucune race améliorée ne pourrait se maintenir dans dans ces sortes de pâturages.

Dans un état plus avancé de l'agriculture, les pâturages naturels disparaissent; ils sont assainis, améliorés, transformés et soumis à une culture régulière. C'est alors que nous pouvons garder des troupeaux de moutons de races perfectionnées, moins fortes et moins rustiques, il est vrai, que les races communes, mais qui profiteront mieux de la riche nourriture qui leur est fournie; ils donneront une laine plus abondante et de meilleure qualité, ils engraisseront plus vite et donneront un volume de viande plus considérable.

Un cultivateur habile doit tondre incessamment à créer des prairies artificielles. Cependant il n'est pas toujours possible de mettre en culture tous les pâturages naturels. Par exemple, ceux qui occupent les pentes des montagnes, ne doivent pas être changés de destination. Quelques terrains plats, dont la couche végétale est très mince ou d'une nature trop sèche ou trop aride, doivent aussi être laissés dans leur état actuel. Les premiers doivent être laissés tels qu'ils sont, parce que les labours sur ces pentes de montagnes sont difficiles à faire et que les eaux de pluies font descendre graduellement toute la terre végétale au bas de la pente. Dans le second cas, l'aridité du sol est un obstacle à la bonne venue de la plupart de nos plantes cultivées. A part les années bien

pluvieuses qui heureusement sont rares, ces terrains ne paieraient pas leurs frais de culture.

Les autres pâturages naturels, broussailles et bois, doivent être améliorés et soumis à une culture régulière.

Quelque soit d'ailleurs les pâturages destinés aux moutons, tous doivent être parfaitement assainis, car il n'y a rien qui détériore plus la santé des moutons que l'humidité constante du sol. Ces terrains humides déterminent surtout une maladie incurable appelée *cachexie aqueuse* : c'est une véritable pulmonie dont les moutons ne guérissent jamais. Tout pâturage humide destiné aux moutons doit préalablement être débarrassé de son eau surabondante, au moyen de fossés et de rigoles en quantité et de profondeur suffisante, ou mieux par le drainage. Cet assainissement doit être exécuté un an au moins avant d'y introduire des moutons.

Les prairies naturelles, toutes les fois qu'elles ne sont pas trop humides, fournissent aux moutons un pâturage excellent et très profitable. Mais lorsque le sous-sol est assez imperméable pour favoriser la croissance des joncs, des roseaux, des laïches, de la mousse, il faut éviter de les y conduire; de semblables pâturages ne leur conviennent en aucune façon, et sont même fort dangereux. Non seulement les moutons seraient exposés à y contracter la *pourriture* et le *piétin*, mais encore ils gâteraient infailliblement la plus grande partie du produit de la prairie, en la parcourant dans tous les sens pour trouver quelques brins d'herbe fine au milieu des plantes grossières qui croissent en majorité dans ces sortes de sols.

Quelque soit le pâturage fourni aux moutons, ceux-ci doivent y trouver une nourriture toujours également abondante. Les alternatives de richesses et de pauvreté, d'abondance et de disette, non-seulement détruisent la santé des moutons, mais en même temps détériorent leur laine. Dans les temps d'abondance, la laine pousse plus rapidement et avec plus d'abondance; dans les temps de disette, sa croissance se ralentit, elle perd de son élasticité, elle devient plus sèche et cassante, et pour ces raisons cette laine est moins appréciée sur les marchés.

Quant au nombre de moutons que peut nourrir un pâturage d'une certaine étendue, il n'y a pas de calcul possible à faire. Les pâturages sont si variables, la production changeant tellement d'une année à l'autre, que les prévisions les plus raisonnables se réalisent rarement. On a bien dit qu'un pâturage qui nourrit une vache peut nourrir dix moutons; mais cette donnée n'est pas ordinairement bien utile, car il est bien rare que les pâturages à vache soient livrés aux moutons, et sur les pâturages à moutons les vaches mourraient de faim.

Nourriture des moutons en hiver.—Dès que les moutons, à l'automne, ne trouvent plus dans les champs une nourriture suffisante, ou que le mauvais temps commence à s'établir de manière à les empêcher de paître avec profit, il est temps de commencer à les nourrir à la bergerie.

A ce moment de transition de la nourriture verte à la nourriture sèche, il ne faut rien brusquer, non plus qu'au printemps quand les herbes repoussent et qu'on recommence à les envoyer au pâturage.

Il est facile de concevoir qu'un changement brusque de régime ne peut jamais être que préjudiciable à la santé des animaux. Le danger en serait encore plus grand au printemps qu'à l'automne, surtout chez les cultivateurs mal approvisionnés en fourrage qui se sont vus obligés pendant l'hiver, de n'accorder à leurs moutons qu'une nourriture pauvre et insuffisante; ce cas, qui ne devrait jamais se présenter, est cependant beaucoup trop fréquent. Les animaux qui ont souffert pendant l'hiver de la pénurie de fourrage, se jettent avec avidité au printemps sur les premières herbes qui sont molles et qui contiennent une grande proportion d'eau; si l'on n'avait pas le soin de les nourrir convenablement à la bergerie pendant les premiers jours de pâturage, de manière à les habituer peu à peu à ce nouveau régime, cette nourriture aqueuse aurait sur leur constitution affaiblie les effets les plus funestes; il s'ensuivrait des dyssenteries et d'autres affections capables d'emporter une partie du troupeau. Il est donc bien entendu que l'on ne devra, les commencements, laisser paître les animaux pendant peu de temps chaque jour, et que l'on continuera de les fourrager à la bergerie; on augmentera graduellement le temps du pâturage jusqu'à ce que les moutons soient accoutumés à leur nouveau régime. Pendant cette transition, les meilleurs aliments seront les plus toniques. Les grains en général, et surtout l'avoine, leur conviennent ici particulièrement.

Il faudra prendre la même marche au moment de remettre les bêtes à laine à la nourriture d'hiver. On devra suivre alors une gradation semblable, mais inverse à celle que l'on aura observée au printemps.

C'est pour le troupeau de moutons qu'on doit réserver les foins les plus fins des prairies naturelles. Ceux des prairies artificielles de légumineuses leur conviennent aussi parfaitement, et constituent le fond de leur nourriture d'hiver dans la plupart des fermes. Les pois, les vesces, les gesses fauchés en vert et fanés leur sont excellents; ils mangent fort bien aussi les pailles de ces plantes, des fêverolles, des haricots, etc., qui sans avoir les qualités du foin, leur plaisent mieux et contiennent plus de parties nutritives que la paille des céréales.

Les grains de toutes espèces leur conviennent particulièrement, malheureusement le prix de ces denrées ne permet pas toujours de les employer à la nourriture du troupeau. La meilleure manière de faire consommer les grains aux moutons, est de les mûlanger, concassés avec les racines.

Les racines entrent pour une partie importante dans l'alimentation des moutons. On les leur donne sous plusieurs formes. La manière la plus simple est de les diviser en petites tranches au moyen d'un coupe-racines. On mélange à ces racines, de la paille ou du foin hachés, et quelquefois un peu de grain concassé: on donne le tout aux moutons, soit frais, soit après lui avoir fait subir une légère fermentation, qui rend cette nourriture plus agréable aux bêtes et en facilite la digestion.

Il est d'une bonne administration de faire passer d'abord devant les moutons, les pailles destinées à servir de litière aux autres animaux; elles contiennent toujours quelques grains et des herbes dont profitent les bêtes à laine. Après avoir été ainsi fourragées, elles sont d'ailleurs moins sujettes à être rava-

gées par les rats, qui n'y trouvent plus les grains qu'ils y cherchent d'ordinaire.—(A suivre.)

Le bétail canadien à l'Exposition Jubilaire de 1887, à Québec.

Nous félicitons notre confrère du *Canadien* d'avoir le premier attiré l'attention de nos cultivateurs sur l'importance de faire figurer notre bétail canadien, à la prochaine exposition qui doit avoir lieu à Québec. Voici ce que dit notre confrère à ce sujet :

".... Nous savons que c'est l'intention de ceux qui sont à préparer l'exposition d'offrir de nouveau des primes spéciales pour les animaux canadiens. Que ceux donc qui en ont à exposer, les préparent d'avance à figurer avec honneur sur le terrain. Ce n'est pas trop de trois mois de bons soins pour leur donner la mise et l'allure que nous voudrions leur voir à tous.

"On nous informe que déjà plusieurs troupeaux ont été visités à St Raymond, à l'Ange Gardien, au Château Richer et aux Trois-Rivières; leurs propriétaires ont promis, paraît-il, de les exposer et les préparent en conséquence. Dans ces troupeaux se trouvent des vaches qui, au concours de la Société d'Industrie Laitière, ont donné près de 13 livres de beurre en sept jours. Et en général les commissaires s'accordent à dire qu'à l'aide de bons soins la vache canadienne ordinaire peut atteindre un rendement en beurre supérieur à celui de la plupart de vaches importées.

"L'œuvre ne régénération que poursuivent les promoteurs du Livre de Généalogie et du Livre d'Or de la race bovine canadienne n'est donc pas une entreprise sans portée et sans valeur. A vous de le démontrer davantage, vous tous qui avez de ces excellentes laitières, en les mettant à l'épreuve dans des conditions favorables, et en les faisant figurer au prochain concours."

L'initiative en agriculture.

Si nous voulons que notre agriculture soit prospère, il ne faut pas laisser à d'autres seuls le soin de s'en occuper, et demeurer indifférents à tout ce qui peut être fait d'avantageux à son égard par ceux qui ont mission spéciale de promouvoir les progrès de cette grande cause. L'initiative individuelle, dans quelque branche de l'industrie humaine que ce soit, est la principale cause du progrès, pour l'agriculture comme pour les arts et l'industrie. Généralement on fait de l'agriculture pour vivre, tandis qu'on fait de l'industrie pour gagner de l'argent. Il est presque passé en proverbe que le cultivateur ne doit pas s'enrichir: pourvu qu'il vive, c'est assez. Au contraire, un marchand, un industriel, doit faire fortune: c'est admis.

Si le cultivateur reste isolé, ne s'occupe pas de sa culture de manière à en obtenir les meilleurs résultats possibles; s'il refuse le concours et les secours qui lui sont offerts pour sortir de la routine dans lequel il se complait; s'il est indifférent aux conseils qui lui sont donnés comme aux exemples de bonne culture qu'il a devant les yeux, chez un voisin même, il est impossible qu'il fasse des progrès. *Aide-toi et le Ciel t'aidera.*

Le rôle de la femme en agriculture.

Une entreprise agricole ne peut être complète, ne peut marcher de manière à donner des profits à celui qui l'exploite, s'il n'est secondé par celle qui doit partager son existence. *C'est l'homme qui gagne, c'est la femme qui conserve.* Cette maxime, qui s'étend à presque toutes les conditions sociales, prend une bien plus grande force dans une exploitation agricole. La direction du ménage, qui comprend celles de laiterie et de la basse-cour, désignation qui ne s'étend pas qu'au poulailler et le soin des jeunes animaux, est entièrement sous la dépendance de la femme comme le sont aussi les soins du jardin; elle peut, par son ordre et son économie, non seulement apporter une grande diminution dans les dépenses journalières si importantes par leur continuité, mais encore obtenir un grand accroissement dans le produit des choses qu'elle dirige, qui, outre les ressources qu'elles lui offrent pour son ménage, peuvent aussi donner un revenu pécuniaire et concourir à l'amélioration des cultures.

Lorsque le cultivateur est obligé à des absences pour la vente de ses produits sur les marchés, ou pour d'autres causes, c'est alors qu'une habile ménagère peut être largement utile aux intérêts de la famille en suppléant son mari, non-seulement pour la surveillance des travaux au courant desquels elle doit être, mais encore en pronant un parti intelligent et décisif dans des circonstances imprévues, où l'imprévoyance mettraient en péril une récolte, un animal, ou feraient manquer une vente avantageuse de bétail ou de denrées. Sa surveillance peut éviter le gaspillage du temps, chose la plus pernicieuse d'une vie active, ou la mauvaise exécution d'un ordre donné avant le départ par son mari. On ne peut nier qu'une femme trouvera, dans la fonction de ménagère agricole, à satisfaire le puissant mobile de l'intérêt.

Travaux de fenaison

Nous empruntons au *Journal des Trois-Rivières* quelques-unes des conditions exigées pour la récolte du foin afin que l'article, s'il est de bonne qualité, ne perde rien de sa valeur et soit en état de commander les meilleurs prix, et cela d'après les hommes compétents et les maîtres du marché Américain :

"1o. Il est absolument important de couper le foin pendant qu'il est encore en fleur.

"2o Faire la fenaison après la disparition de la rosée du matin et avec le plus grand soin, afin qu'il ne reste aucun amas de foin à travers lesquels l'air et la chaleur du soleil ne pourraient facilement pénétrer.

"3o. Le mettre invariablement en veillotes avant que le sercia ne commence à tomber et le laisser ainsi passer la nuit. Les veillotes doivent être volumineuses et contenir au moins cinq à six bottes ordinaires de foin.

Les veillotes ne doivent être étendues le lendemain qu'après la disparition complète de la rosée. Il serait peut-être préférable que le foin fut ainsi mis en veillotes pendant deux nuits. On ne doit commencer à le mettre en grange que trois ou quatre heures après que les veillotes ont été étendues sur le champ.

" 40. Ne pas lier le foin en bottes, mais le rentrer délié et le faire presser tel qu'il est à cause de la prévention qui s'est introduite aux Etats-Unis contre le foin lié.

" 50. Ne jamais pour aucune considération, entrer le soir en grange du foin de commerce coupé le matin du même jour ou contenant la moindre humidité qui le porte à moisir.

" Il y aurait bien d'autres remarques utiles sur la manière de faire la récolte du foin et de le protéger en grange; mais nous n'avons voulu insister que sur les points élémentaires les plus importants et les conditions qui font l'objet des premières inquisitions de tous les acheteurs américains....

" Que chacun songe donc cette année à faire la meilleure qualité de foin possible pour le commerce, c'est un devoir urgent dans la circonstance, et nous croyons rendre service aux cultivateurs en le leur rappelant au moment où ils vont bientôt commencer cette récolte."

Soins de nourriture à donner aux veaux en élève, dès qu'ils sont sevrés.

Tous les soins de l'éleveur doivent tendre, pour les veaux qu'il nourrit à leur donner, au moins jusqu'à six ou huit mois, un an, s'il le peut, une alimentation substantielle sous le plus petit volume possible. Il est aisé de remarquer, en effet, que si des aliments d'un fort volume proportionnellement au degré de nutrition qu'ils représentent, sont donnés aux veaux de bonne heure, ceux-ci prendront presque immédiatement un ventre large et pendant qu'ils auront ensuite bien de la peine à perdre, et qui se traduira, le jour où plus tard on les abattra pour la boucherie, en diminution du poids de la viande nette. Cet accroissement trop considérable de l'appareil trop digestif a presque toujours lieu au détriment de la poitrine qui ne se développe pas ou se développe peu, et risque de rester étroite pour toujours. Si l'on nourrit au contraire d'une manière substantielle sous un petit volume, les intestins n'étant pas obligés de se distendre outre mesure pour loger une masse de nourriture grossière, le ventre demeurera petit, et le développement se portera sur l'appareil respiratoire: la poitrine deviendra plus ample. Il en résultera pour toute la durée de l'animal une constitution plus robuste et une aptitude plus grande à l'assimilation des aliments, l'engraissement autrement dit.

La conséquence à tirer de ce principe, c'est que les veaux sevrés doivent consommer plus de farineux et de bon foin sec, de regain surtout, que de nourriture en vert dont il faut un beaucoup plus grand volume pour les nourrir autant, et principalement quand il s'agit des trèfles et blé d'Inde fauchés vortés. Aussi, tout en admettant qu'il y ait avantage pour les jeunes bêtes parvenues de quatre à six mois à être sorties des étables, afin de respirer un air plus pur, et de se fortifier par l'exercice, il est toujours préférable de les mettre jusqu'à huit mois au moins dans des pâturages où elles ne trouveraient pas grand' chose à brouter, que dans ceux fournis d'une herbe abondante où les veaux se feraient en peu de temps d'énormes panses. Il y aurait cependant une distinction à faire. La nourriture, toute prise à l'étable avec

des farines d'orge, d'avoine, de blé d'Inde, de pois détrempés, du foin sec, étant beaucoup plus coûteuse que le pâturage libre, on pourra réserver la première pour les veaux mâles dont on espère pouvoir faire des reproducteurs, et laisser paître les veaux châtrés et les génisses.

Entre huit à dix mois et un an, les bases de la conformation générale de l'animal sont posées. Avec la nourriture économique, c'est-à-dire le vert, on sera moins exposé qu'immédiatement après le sevrage au développement disproportionné du ventre: qu'on mène aux champs ses élèves parvenus à cet âge, si le moment de l'année est favorable; qu'on leur donne à l'étable de la nourriture fraîche suivant la saison. Qu'ils soient nourris abondamment. Ce n'est pas quand un animal a fini d'accomplir sa deuxième année qu'on est à temps de commencer à le bien nourrir. S'il est chétif jusque là, sans doute il croîtra encore, mais se ressentira toujours d'une alimentation insuffisante dans son jeune âge. On pourrait plutôt et avec moins d'inconvénients se montrer parcimonieux vis-à-vis d'une bête de deux ans faits, bien nourrie jusque-là, que manquer à fournir une bonne et copieuse nourriture à ses élèves avant ce moment. Ce sont les mâles surtout qu'il convient particulièrement de bien nourrir. Une génisse peut, sans qu'il soit rien compromis, avoir été un peu moins poussée jusqu'à l'époque à laquelle elle porte veau. Alors, il est vrai, surgit la nécessité de l'alimenter fortement. Non-seulement elle en a besoin pour que son fruit prospère; mais, de plus, dès que le pis commence à se former, ce qui indique simultanément le premier travail du développement des vaisseaux lactifères, un accroissement de nourriture contribuera vraisemblablement à favoriser leur élargissement, surtout si, nourrie jusque là presque sobrement, la bête n'a pas encore donné des signes de la disposition à l'engraissement. Il y a donc chance, dans ce cas, que l'augmentation de sa ration tourne principalement au profit de ses facultés lactifères.

Moyen de doubler la quantité d'engrais avec le même nombre de bêtes.

Voici un moyen simple de doubler la quantité d'engrais avec le même nombre de vaches:

Il faut avant tout creuser un trou à fumier d'une certaine étendue et profond. Au fond de ce trou on jette un tombereau ou deux de terres végétales. Cela fait, au lieu de vider l'étable tous les huit jours, ainsi que cela se pratique presque partout, on la vide tous les quatre jours sans s'inquiéter si le fumier est ou non fait; car ce qu'il faut, c'est que l'engrais soit consommé au moment où on l'ensouffle dans le champ, et non au moment où on le sort de l'écurie. Le fumier sorti de l'étable, avant de le mettre dans le trou, il faut avoir soin d'étendre une couche de litière sèche (herbes, paille, bruyère, joncs ou telle autre matière que fournit la localité); sur cette couche, on étend une couche de fumier, puis une seconde couche de litière sèche recouverte par une nouvelle couche de fumier, et ainsi de suite; le tout doit ensuite être convenablement arrosé.

En opérant ainsi, toute la masse se trouve transformée au bout de quelques mois en engrais aussi con-

sommé, aussi fort, aussi excellent, que s'il était resté un mois sous les bêtes.

Lorsqu'ensuite on videra le trou, on aura soin de conserver pour le jardin la terre placée au fond, et qui aura absorbé une bonne portion de la partie liquide du fumier qui se serait infiltrée sans cette précaution dans le sous-sol, et en pure perte.

On le voit, cette méthode n'exige pas l'emploi d'aucun ingrédient chimique et ne demande qu'un faible surcroît de travail dont le cultivateur est largement récompensé, puisqu'il double ainsi sans beaucoup de peine la quantité de son engrais.

Choses et autres.

La désertion des campagnes.—On peut, sans crainte de se tromper, mettre l'une des causes de la désertion des campagnes sur le compte de l'esprit de routine quant à la culture de nos terres et les différentes exploitations de la ferme. Tout marche, tout prospère ailleurs, et le cultivateur qui continue à cultiver comme on le faisait il y a vingt ou trente ans, payant tout plus cher, se livrant à des dépenses de plus en plus extravagantes et souvent au-dessus de ses moyens, et s'astreignant par là à une gêne de plus en plus grande, ne peut apporter à sa culture les soins et toute l'attention qu'elle requiert. S'il changeait ses modes de culture, s'il abandonnait des récoltes non rémunératrices, s'il agissait avec calcul et prévoyance, s'il introduisait des produits qui paient largement l'intérêt de ses déboursés, il se tirerait assurément d'affaire. Mais si vous proposez à nombre de cultivateurs quelques-unes de ces modifications à tenter, ils se moqueront de vous, s'ils ne portent pas à vos bonnes intentions à leur égard, le plus grand mépris et si vous n'êtes pas de leur part l'objet de la plus grande injustice. Il n'est donc pas étonnant que ces cultivateurs ne trouvent d'autres remèdes à leur obstination que la désertion des campagnes. Ils se retirent de la ferme, et en vérité ils font bien quand ils ne veulent pas prendre les moyens d'y rester avec profit.

Si nous voulons que le bien-être renaisse dans nos campagnes, que l'agriculture ne soit pas un pis-aller pour ceux qui par vocation sont appelés à l'exercer, il faut plus que jamais que les questions agricoles soient à l'ordre du jour. Trop de cultivateurs délaissent la charrue, abandonnent l'héritage de leurs pères, quittent le sol qui les a vus naître, et la cause c'est qu'à l'heure qu'il est, dans nos campagnes, nous vivons que trop au milieu d'un luxe éblouissant qui nous fait mépriser la charrue, pour n'aspirer qu'aux jouissances que nous procurent les villes; c'est que nous nous écartons trop des règles de la véritable économie rurale sans laquelle nous ne pouvons tirer avantageusement parti de la culture d'une terre; c'est que nous apprenons malheureusement que trop à la jeunesse de nos campagnes à mépriser l'agriculture et que par là nous les portons à abandonner la culture qui pourrait procurer bonheur et aisance.

Nous ne pouvons nous dissimuler la situation actuelle de grand nombre de cultivateurs qui est pénible sans doute; mais l'avenir leur appartient.

Point de regrets d'un passé qui n'est plus possible. Autrefois le travail de nos pères suffisait presque seul ce que réclament les exigences d'une consommation très limitée; leur peu d'ambition, une suffisante rémunération de leurs peines les empêchait de briser les chaînes de la routine. Il ne peut plus en être ainsi à l'époque actuelle, le développement des industries de toutes sortes, attirant nos populations rurales dans les villes, a changé les conditions de la vie. En dehors de ces causes, de nouvelles et fâcheuses combinaisons économiques sont venues augmenter un malaise auquel il faut absolument trouver un remède. Ce remède, puisez-le dans l'énergie de l'esprit d'initiative et dans les conseils des journaux d'agriculture si dévoués à vos intérêts; profitez des encouragements et des secours de nos gouvernants et de tous les hommes dévoués à l'agriculture qui proclament si hautement et si chaleureusement la nécessité des céréales agricoles.

Secondez les efforts de ceux qui ne vous veulent que du bien, au lieu d'essayer à les paralyser par des moyens parfois inavouables. Rendez facile l'établissement d'un cercle agricole dans votre paroisse; encouragez, autant que vous le pourrez, la société d'agriculture de votre comté; c'est à peine si parfois

dans une paroisse, cette société compte un ou deux membres, tandis que la paroisse voisine en fournit de cinquante à soixante, même davantage. Il est inconcevable que nous soyons si indifférents à l'égard de sociétés ayant pour but de répandre l'instruction agricole, propager l'usage des méthodes propres à enrichir le cultivateur sans appauvrir la terre, indiquer les instruments perfectionnés qui simplifient le travail, peuvent avec avantage remplacer la main-d'œuvre de plus en plus rare, et, par conséquent, de plus en plus coûteuse; enfin, pousser à l'élevage du bétail, en indiquant les meilleures races et les croisements les plus avantageux. Amis cultivateurs, joignez-vous aux sociétés d'agriculture, faites parti du cercle agricole et en même temps que vous travaillerez à votre prospérité personnelle, vous servirez l'intérêt général de votre pays auquel vous devez être attaché.

Chaponnage des potirons et des melons.—On préconise le chaponnage des potirons, procédé emprunté aux nègres du Sénégal, et révélé au maréchal Vaillant par un capitaine de vaisseau. Voici comment ils opèrent, dit-on :

Ils font une ouverture au sommet du fruit encore jeune; ils en extraient les graines peu développées. Après l'opération, ils appliquent sur le trou le morceau du fruit enlevé ou le bouchent autrement. La plaie se cicatrise et le tissu cellulaire absorbant toute la sève, le fruit grossit énormément en prenant une délicatesse plus savoureuse.

On s'est demandé si ce procédé ne pourrait pas être appliqué au melon. La réponse ne nous paraît pas douteuse; s'il réussit dans le premier cas, il doit sans doute réussir dans le second; mais il est trop minutieux pour être admis dans la grande culture.— *Bulletin de la Société d'horticulture de l'Aube.*

Jouissez de la vie.

Quel admirable monde que celui où nous vivons. La nature nous donne la grandeur des montagnes, les vallons et les océans, et mille sources de jouissance. Nous ne pouvons rien désirer de mieux quand nous sommes en santé parfaite. Mais combien de fois la plupart se sont-ils découragés, affaiblis et harassés par la maladie, quand il n'y a aucune occasion pour ce sentiment, comme tous ceux qui souffrent de cet état peuvent s'en procurer la preuve, avec la *Fleur d'août de Green* qui les débarrasse de tout malaise, et les mettra comme s'ils venaient de naître.

La dyspepsie et la maladie du foie sont les causes directes de soixante-quinze par cent des maladies comme les affections bilieuses, l'indigestion, le mal de tête, la constipation, la prostration nerveuse, les vertiges, la palpitation du cœur, et autre décourageants symptômes. Trois doses de *Fleur d'août* en démontreront les merveilleux effets. Bouteilles d'échantillon 10 cents. Essayez.

RECETTES.

Manière de conserver le poisson en été.

Il est difficile aux amateurs de pêche, pendant les fortes chaleurs de l'été de tirer avantageusement parti du fruit de leur pêche, surtout quand ils ont une grande distance à parcourir au retour de leur excursion; le poisson arrive à sa destination dans un tel état d'altération qu'on ne retrouve plus en lui les qualités qui le font rechercher. Cependant, en usant des précautions suivantes, on peut obvier à cet inconvénient qui a été employé avec succès :

On prépare, avec la mie de pain tendre et une quantité suffisante d'esprit de vin, alcool au whisky, une pâte de consistance moyenne, dont on remplit la bouche et les ouïes du poisson; puis on l'enveloppe dans une couche d'orties fraîches, et par-dessus celles-ci d'une couche de paille qu'on a le soin d'arroser d'eau de temps en temps. A l'aide de ce moyen, dont l'exécution n'offre aucune difficulté, on a vu des poissons transportés, pendant les plus grandes chaleurs de l'été, à des distances fort grandes, et offrir tous les caractères de la fraîcheur que présentent les poissons qui viennent d'être pêchés.

Moyen de guérir les panaris.

Prenez du sel ordinaire rôti sur un poêle chaud, pour le rendre aussi sec que possible. A une cuillerée à thé de sel et aussi

une cuillerée de savon de castille pulvérisé, ajoutez une cuillerée de térébenthine de Venise; mélangez-les bien en emplâtre et appliquez sur le panaris. Si vous avez dix panaris à la fois faites autant d'emplâtres. Renouvelez cette emplâtre deux fois par jour. En quatre ou cinq jours votre panaris, s'il n'est pas déjà ouvert avant de mettre votre emplâtre, aura un trou jusqu'à l'os, où se trouvait enfermée la matière avant que l'emplâtre l'eût fait sortir. Si le panaris a déjà été lancé ou s'est ouvert de lui-même, ou est sur le point de vous emporter le doigt jusqu'à la première jointure; mettez toujours votre emplâtre; il n'ira pas plus loin, et avec le temps votre doigt guérira, même si l'os est parti. Comme de raison l'emplâtre ne vous rendra point votre os perdu, mais vous guérira en peu de temps.—*L'Union des Cantons de l'Est.*

CANADA, } COUR SUPERIEURE,
PROVINCE DE QUEBEC, } *District de Kamouraska.*
No. 893.

DAME HELCIA ROY, épouse commune en biens de Clément Phaucas dit Raymond, ci-devant de la paroisse de Notre-Dame du Lac, dans le dit District, et maintenant de Salmon Falls, de New-Hampshire, l'un des Etats Unis d'Amérique, dûment autorisé à ester en justice,

Demanderesse,

vs.

Le dit CLÉMENT PHAUCAS DIT RAYMOND,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée ce jour par la dite Demanderesse contre le dit Défendeur.

ALF. DIONNE,

Procureur de la Demanderesse.

Fraserville, 9 mars 1887.

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)oo(—

BETAIL A VENDRE,

JERSEY-CANADIEN.

DEUX TAUREAUX JERSEY,

pur-sang, cinq ans, très beaux reproducteurs.

TAUREAUX ET GENISSES DE L'AN DERNIER.

VEAUX DU PRINTEMPS,

TAUREAUX ET GENISSES.

Cochons Yorkchires.

S'adresser à

J. ISRAEL TARTE, Québec,

Ou N. TARTE,

Rivière-au-Pin, P. Q.

23 juin 1887.

A VENDRE

A LA

Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

Veaux purs Ayrshires, avec ou sans *pedigree*; cochons Berkshires; blé de la Mer Noire, de choix.

S'adresser à

JOSEPH ROY,

Chef de pratique,

14 avril 1887.

AVIS PUBLIC

A tous et chacun des débiteurs de Thomas Lavoie, marchand, de la ville de Fraserville.

AVIS vous est par les présentes donné que les livres, dettes, réclamations et comptes dus et appartenant au dit Thomas Lavoie par billets promissaires, comptes courants, ou en vertu d'aucun autre titre quelconque, ont été vendus et transportés à Jean Baptiste Pouliot écnier, notaire, de la dite ville de Fraserville, dans le district de Kamouraska, en vertu d'un acte de vente en sa faveur par Louis Nil Paquet, écnier, bourgeois, de la dite ville de Fraserville, en sa qualité de curateur dûment élu en justice aux biens du dit Thomas Lavoie, failli, et dûment autorisé à cette fin par une ordonnance d'un juge de la Cour Supérieure, et par les inspecteurs à la faillite du dit Thomas Lavoie, à Fraserville susdit, devant M^{re}. Jos. Thomas Jones, notaire public, le trente-un mai 1887.

J. B. POULIOT, N. P.

Fraserville, 10 juin 1887

16 juin 1887.



Chemin de Fer du Cap Breton.

Sec-Detroit de Canso à Grand Narrows.

Soumissions pour les Travaux de Construction.

DES SOUMISSION CACHETÉES, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour le chemin de fer du Cap Breton" seront reçues à ce bureau d'aujourd'hui à mercredi midi, le 6 JUILLET 1887, pour certains travaux de construction.

Les plans et devis seront livrés à l'examen au bureau de l'ingénieur en chef et gérant général des chemins de fer du Gouvernement à Ottawa, et aussi au bureau du chemin de fer du Cap Breton à Port Hawkesbry, C. B. le et après le sixième jour de juin 1887, où l'on pourra se procurer, sur application, les spécifications générales et les formules de soumission.

Aucune soumission sera considérée à moins qu'elle ne soit produite sur les formules imprimées et qu'on ne se soit conformé à toutes les conditions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire,

Département des chemins de fer et canaux, }
Ottawa, 27 mai 1887

10 juin 1887.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'été---1887

Le et après lundi, 14 juin 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.13 A. M.
Pour Halifax et St-Jean.....	10.37 A. M.
Pour Lévis.....	11.03 A. M.
Pour Lévis.....	5.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	5.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	9.35 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 9 juin 1887.